



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES

Le Conseil des Ministres s'est tenu, exceptionnellement, le jeudi 16 juillet 2026, au Palais de la République, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Bassirou Diomaye Diakhar FAYE, Président de la République.

AU TITRE DE LA COMMUNICATION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Le Chef de l'Etat a présenté une communication axée sur les points suivants :

Renforcement permanent du dialogue social

Le Président de la République estime que la multiplication des mouvements d'humeur et des revendications dans le secteur public appelle des solutions préventives et durables d'apaisement du climat social. A ce titre, il demande au Gouvernement et aux responsables des centrales syndicales de travailler à asseoir une stabilité sociale, nécessaire à la mise en œuvre optimale des politiques publiques. Il demande au Premier Ministre de prendre toutes les mesures adéquates, en vue de garantir la continuité du service public et de tenir, dans les meilleurs délais, une réunion du Comité de suivi du Pacte national de stabilité sociale pour une croissance inclusive et durable, avec les partenaires sociaux, le patronat et les responsables des centrales syndicales.

Maitrise stratégique de la commercialisation des produits agricoles et de la régulation des marchés

Selon le Chef de l'Etat, la commercialisation optimale des produits agricoles constitue une problématique majeure de notre politique de souveraineté alimentaire. Il indique l'urgence, pour l'Etat, de prendre des mesures concertées et efficaces, en liaison avec les acteurs des filières, pour faire face à la récurrence des crises d'écoulement des produits agricoles. Dans ce cadre, il demande au Premier Ministre de lui proposer une stratégie de soutien à la commercialisation des produits agricoles et horticoles.

Le Président de la République rappelle l'attention particulière qu'il accorde à la situation des producteurs des Niayes et de la Vallée du Fleuve Sénégal, ainsi qu'au suivi préventif des activités de la filière arachidière. A cet effet, il demande d'accélérer la mise en œuvre du programme de réalisation d'équipements de stockage et de conservation, avec la redéfinition des missions opérationnelles de l'Agence de Régulation des Marchés (ARM).

Consolidation de la décentralisation dans le cadre de la Vision Sénégal 2050

Le Chef de l'Etat annonce qu'il a présidé, le 02 juillet 2026, une rencontre avec les exécutifs territoriaux du Sénégal. Il félicite le Ministre de l'Urbanisme, des Collectivités territoriales et de l'Aménagement des Territoires, les présidents de Conseil départemental, les maires, les organisations faïtières et l'ensemble des acteurs de la décentralisation pour leur mobilisation, leur engagement et leur soutien à la mise en œuvre des réformes concernant les Pôles territoires et l'Acte IV de la Décentralisation. Le Président de la République réitère son engagement à accélérer la territorialisation des politiques publiques et à veiller au financement adéquat des collectivités territoriales. Il insiste sur l'impératif d'assurer les transferts, à temps, des fonds de dotation et des fonds de concours, et de procéder à une réforme inclusive de la fiscalité locale. Par ailleurs, il demande au Ministre en charge des Collectivités territoriales de lui proposer un cadre de référence portant sur le statut de l' élu local et le renforcement de la solidarité entre l'Etat et les collectivités territoriales mais aussi entre ces dernières elles-mêmes. Enfin, le Président de la République engage le Premier Ministre à organiser, avec l'ensemble des acteurs de la décentralisation, des concertations en vue de la relecture et de la validation, avant la fin du mois d'août 2026, des projets de réformes portant sur les Pôles territoires et l'acte IV de la Décentralisation.

Relance des programmes de logement et de réalisation d'infrastructures publiques

Le Chef de l'Etat fait observer que le développement du secteur des bâtiments et travaux publics constitue une priorité du Gouvernement, dans la dynamique de relance de l'économie nationale et de création d'emplois. Dès lors, il demande d'accélérer l'exécution des projets de promotion du logement et la relance des programmes de construction d'infrastructures publiques sectorielles prioritaires.

En outre, il souligne l'impératif :

- de soutenir le déploiement des programmes d'aménagement et de restructuration urbaine, à travers le renforcement des instruments d'action de la Société d'Aménagement foncier et de Restructuration urbaine (SAFRU) ;
- d'accélérer la relance des programmes immobiliers et des activités de la SICAP SA et de la SN HLM ;
- de veiller à l'allocation spéciale de ressources complémentaires au PUMA, en vue d'accentuer la réalisation des infrastructures sociales de base au niveau des régions et zones frontalières ;
- d'initier un programme national d'urgence de construction et de réhabilitation des ouvrages de franchissement, notamment des ponts.

Le Président de la République demande, enfin, au Premier Ministre d'assurer, avec les ministres impliqués, un suivi rapproché et systématique des programmes de logement et de réalisation d'infrastructures publiques.

Développement durable de l'Economie maritime

Le Chef de l'Etat informe avoir présidé, le 13 juillet 2026, la cérémonie d'ouverture du Forum national sur le développement durable des transports maritimes et de la logistique dans l'économie bleue, avant d'insister sur les avantages comparatifs et compétitifs de notre

pays, au regard de sa position géographique stratégique et de son potentiel maritime exceptionnel.

Il indique au Gouvernement l'importance et l'urgence de proposer, avant la fin de l'année, une politique maritime nationale intégrée et cohérente, et d'engager une réflexion stratégique sur l'importance de développer une industrie nationale de constructions navales, répondant aux meilleures références internationales.

Soulignant l'impératif de veiller à l'application des recommandations relatives à l'amélioration de la coordination et de l'efficacité de l'action de l'Etat en mer, le Chef de l'Etat demande au Premier Ministre, au Ministre des Forces Armées et au Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan, de poursuivre les efforts d'équipements et de modernisation de la Marine nationale et de la HASSMAR.

Renforcement du suivi et du contrôle de la gouvernance des Autorités administratives indépendantes et des entités du secteur parapublic

Le Président de la République déplore certains manquements constatés dans la gouvernance des autorités administratives indépendantes et des entités du secteur parapublic, notamment la maîtrise insuffisante, par les organes exécutifs, des procédures administratives, financières et comptables en vigueur, le déficit d'encadrement du capital humain, l'acquisition et l'usage des véhicules administratifs et la conclusion, dans des situations de transition, de contrats et/ou d'accords qui engagent lourdement et durablement les structures. Ainsi, il demande au Premier Ministre et aux ministres de prendre toutes les mesures urgentes et appropriées afin de corriger les insuffisances signalées, en veillant particulièrement au respect scrupuleux, par les directeurs généraux, directeurs et autres organes exécutifs, de l'orthodoxie administrative, financière, comptable et sociale, fondamentale pour asseoir une gouvernance performante du secteur parapublic et des Autorités administratives indépendantes. Le Chef de l'Etat indique aussi que les organes et corps de contrôle sont mobilisés à cet effet.

Agenda du Président de la République, suivi de l'intégration, de la coopération et des partenariats

Le Chef de l'Etat informe le Conseil qu'il a présidé, le 10 juillet 2026, la session de restitution des travaux du Comité de Haut niveau du Chantier Paix et Sécurité de l'UEMOA. Il félicite le Ministre de l'Intégration africaine, des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur ainsi que le Président de la Commission de l'UEMOA pour l'excellente préparation et la bonne tenue de la rencontre.

Il rappelle également qu'il s'est rendu les 14 et 15 juillet 2026 à Doha, pour présenter les condoléances du Sénégal à l'Emir du Qatar, suite au rappel à Dieu de l'Ancien Emir Hamad Ben Khalifa Al Thani.

Il annonce, enfin, qu'il prendra part, les 18 et 19 juillet 2026, au Sommet de la CEDEAO à Freetown et présidera, le 21 juillet 2026, la Rentrée solennelle de l'Académie nationale des Sciences et Techniques du Sénégal (ANSTS).

AU TITRE DE LA COMMUNICATION DU PREMIER MINISTRE

Monsieur le Premier Ministre a présenté sa communication sur les points suivants : l'accélération du programme de relèvement du plateau technique médical des structures de santé et le lancement d'un programme d'engagement citoyen.

S'agissant du relèvement du plateau technique médical, le Premier Ministre a rappelé qu'il figure parmi les priorités de l'Agenda national de Transformation Sénégal 2050, visant à mettre en place un système de santé performant, accessible et équitable. Il a souligné les indicateurs de pilotage des impacts mettant en évidence les défis liés à l'accessibilité et à la qualité des soins, notamment le faible niveau du plateau technique et les évacuations sanitaires entre établissements nationaux et vers l'étranger.

Le Premier Ministre a relevé la forte concentration des infrastructures et des équipements spécialisés sur l'axe Dakar-Thiès-Diourbel, l'ampleur des besoins de réhabilitation des structures sanitaires ainsi que la dégradation continue des plateaux techniques due à l'insuffisance de la maintenance. Cela a pour conséquences la saturation des structures de référence, les retards de prise en charge et l'augmentation des dépenses de santé. Il a demandé au Ministre de la Santé et de l'Hygiène publique de lui soumettre, au plus tard à la fin du mois de juillet 2026, la situation exhaustive du plan de réhabilitation et de mise à niveau des établissements publics de santé et des structures de santé de base. Il a, par ailleurs, fait le point sur les mesures engagées pour la poursuite des travaux de construction des nouveaux hôpitaux ou en projets et l'ouverture prochaine de l'hôpital El Hadji Malick SY de Tivaouane.

Concernant le Programme national d'Engagement citoyen, le Premier Ministre a souligné qu'il constitue le cadre fédérateur de la mobilisation de la jeunesse au service de l'Agenda national de Transformation Sénégal 2050. Destiné à créer un continuum entre l'école, la citoyenneté active et le monde socio-professionnel, ce programme vise à faire de chaque projet du Masterplan 2025-2034 une école de citoyenneté, de compétences et de responsabilité, en offrant aux jeunes des opportunités concrètes de formation, d'expérience professionnelle et de contribution aux grandes missions nationales de transformation.

Il a relevé que ce programme repose sur trois composantes complémentaires : la Saison d'Engagement citoyen, le Stage citoyen professionnalisant et le Service civique professionnalisant, afin de renforcer l'employabilité des jeunes, de développer leur esprit d'initiative et de mieux répondre aux besoins de l'économie nationale.

Le Premier Ministre a annoncé que, sous la coordination de la Primature, un groupe de travail interministériel sera mis en place avant la fin du mois de juillet 2026 pour finaliser l'architecture du dispositif, définir les modalités de déploiement de la plateforme, les mécanismes de certification des compétences acquises, son modèle de financement ainsi que le dispositif de suivi-évaluation fondé sur les résultats et les impacts. L'objectif est de mettre en place les conditions à même de faire bénéficier aux jeunes le potentiel d'emplois de l'Agenda national de Transformation, estimé à plus d'un million d'emplois d'ici à 2029.

AU TITRE DES COMMUNICATIONS DES MINISTRES

Le Ministre de la Communication et des Relations avec les institutions, Porte-Parole du Gouvernement et le Ministre auprès du Président de la République, chargé du Suivi du Pilotage et de l'Evaluation de l'Agenda nationale de Transformation, ont fait une communication conjointe sur la mise en place d'un dispositif intégré de communication gouvernementale et sur l'élaboration d'une Stratégie nationale de communication pour le

développement et le changement social et comportemental au service de l'Agenda national de Transformation Sénégal 2050 (ANT 2050).

AU TITRE DES TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES

Le Conseil a examiné et adopté :

- le projet de loi d'orientation relative à la protection sociale ;
- le projet de décret modifiant le décret n°2023-847 du 07 avril 2023 portant création et fixant les règles d'organisation et de fonctionnement du Programme national de Bourses de Sécurité familiale (PNBSF) ;
- le projet de décret modifiant le décret n°2021-1052 du 02 août 2021 relatif au Registre national unique (RNU).

AU TITRE DES MESURES INDIVIDUELLES

Le Président de la République a pris les décisions suivantes :

Au titre de la Présidence de la République

- **Madame Couro KANE**, Juriste, titulaire d'un Master en Régulation des Télécommunications, est nommée Secrétaire général de l'Autorité de Régulation des Télécommunications et des Postes (ARTP), en remplacement de Monsieur Yellamine GOUMBALA.

Au titre de la Primature

- **Monsieur El Hadji Allé Birima FALL**, Magistrat, est nommé Directeur de l'Activité normative, en remplacement de Madame Ndèye Khansou CAMARA.

Au titre du Ministère de l'Urbanisme, des Collectivités territoriales et de l'Aménagement des Territoires

- **Madame Sokhna NDIAYE**, Consultante en Stratégie et Organisation, est nommée Directrice de la Coopération décentralisée au Ministère de l'Urbanisme, des Collectivités territoriales et de l'Aménagement des Territoires, poste vacant ;
- **Monsieur Bouna SECK**, Ingénieur en Génie civil et hydraulique, est nommé Directeur général du Cadre de vie et de l'Hygiène publique, en remplacement de Monsieur Serigne Kosso SENE ;
- **Madame Fatou SENE**, titulaire d'un Master en Aménagement du Territoire, Décentralisation et Développement local, est nommée Directeur du Centre national de la Fonction publique locale et de la Formation, en remplacement de Monsieur Alioune KEBE.

Au titre du Ministère des Infrastructures

- **Monsieur Cheikh DIENG**, Expert en Gouvernance publique, est nommé Directeur général du Fonds d'Entretien Routier Autonome (FERA), en remplacement de Madame Soukèye DIOP ;
- **Monsieur Guéladio Abdoul SOW**, Professeur de l'Enseignement secondaire, titulaire d'un DESS en Administration et Gestion des Entreprises, matricule de solde n° 607 551/L, est nommé Inspecteur des Affaires administratives et financières au Ministère des Infrastructures.

Au titre du Ministère des Pêches et de l'Économie maritime

- **Monsieur Doune Pathé MBENGUE**, Administrateur civil, est nommé Directeur général de la Société nationale du Port Autonome de Dakar, en remplacement de Monsieur Waly Diouf BODIANG ;
- **Monsieur Mamadou THIAW**, Expert en Sciences de Gestion et Management stratégique, est nommé Directeur général de l'Agence nationale des Affaires maritimes (ANAM), en remplacement de Monsieur Bécaye Diop.

Au titre du Ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle et technique

- **Monsieur Souleye KANE**, Inspecteur principal de la Formation professionnelle et technique, matricule de solde n° 607 909/E, est nommé Directeur général du Fonds de Financement de la Formation professionnelle et technique (3FPT), en remplacement de Monsieur Babo Amadou BA ;
- **Madame Mame Awa NDOYE**, titulaire d'un Doctorat en Médecine, est nommée Directeur général de l'Office national de Formation professionnelle (ONFP), en remplacement de Monsieur Lamine Barra LO.

Au titre du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

- **Monsieur Cheikh Tidiane GAYE**, titulaire d'un Master en Gestion macroéconomique et administrative, est nommé Directeur du Centre Régional des Œuvres universitaires sociales de Thiès, en remplacement de Monsieur Serigne Mbacké LO ;
- **Monsieur Mamadou SIDIBE**, Professeur titulaire de Classe exceptionnelle à la Faculté des Sciences et Techniques de l'Université Cheikh Anta Diop, matricule de solde n°104 282/I, précédemment Coordonnateur chargé de la Gestion du Projet de l'Université

Souleymane Niang de Matam, est nommé Directeur général de l'Enseignement supérieur au Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, en remplacement de Monsieur Abdoul Aziz DIOUF.

Au titre du Ministère de l'Intégration Africaine, des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur

- **Madame Fatou Gaye NGOM**, Conseiller des Affaires étrangères de classe exceptionnelle, matricule de solde n° 606 902/A, est nommée Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Son Excellence Monsieur Lee Jae MYUNG, Président de la République de Corée, en remplacement de Monsieur Abdou Salam DIALLO, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;
- **Monsieur Mamadou NDIAYE**, Conseiller des Affaires étrangères, matricule de solde n° 616 310/I, est nommé Ambassadeur, Représentant permanent adjoint de la République du Sénégal auprès de l'Organisation des Nations unies à New York, poste vacant ;
- **Monsieur Mamadou BA**, Chancelier des Affaires étrangères, matricule de solde n° 620 658/E, est nommé Consul général de la République du Sénégal à Bordeaux, en remplacement de Monsieur Abdoulaye DIALLO, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite.

Au titre du Ministère de la Famille, de l'Action sociale et des Solidarités

- **Monsieur Adama Baye Racine NDIAYE**, Administrateur civil principal, matricule de solde n° 604 467/E, est nommé Secrétaire général du Ministère de la Famille, de l'Action sociale et des Solidarités, en remplacement de Monsieur Mountaga BA.

Au titre du Ministère de la Santé et de l'Hygiène publique

- **Monsieur Karamba DIALLO**, titulaire d'un Doctorat en Pharmacie, est nommé Directeur général de la SEN-Pharmacie nationale d'approvisionnement (SEN-PNA), en remplacement de Monsieur Seydou DIALLO ;
- **Docteur Balla Mbacké MBOUP**, Médecin en Santé publique de classe exceptionnelle, est nommé Président du Conseil d'Administration du Centre hospitalier national Matlaboul FAWZAYNI de Touba, en remplacement de Docteur Cheikh Tacko DIOP, appelé à d'autres fonctions ;

- **Professeur Bay Karim DIALLO**, Professeur titulaire de classe exceptionnelle, spécialiste ORL et chirurgie cervico-faciale, est nommé Président du Conseil d'Administration du Centre national d'Oncologie de Diamniadio (CNOD), poste vacant ;
- **Monsieur Abdoulaye Mamadou MBOW**, titulaire d'un Master en Travail social spécialisé, précédemment Directeur des Etudes de l'École nationale des Travailleurs sociaux spécialisés (ENTSS), est nommé Directeur de l'École nationale des Travailleurs sociaux spécialisés (ENTSS), en remplacement de Monsieur Cheikh Talibouya NDIAYE, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;
- **Docteur Mama Moussa DIAW**, Médecin spécialiste en Santé publique, matricule de solde n° 613 775/C, précédemment Directeur de la Santé de la Région de Thiès, est nommé Directeur de la Santé de la Région de Dakar, en remplacement de Docteur Ndèye Magatte NDIAYE, appelée à d'autres fonctions ;
- **Docteur Cheikh Sadibou SENGHOR**, Docteur en Médecine, spécialiste en Santé publique, matricule de solde n° 620 515/E, précédemment Directeur de la Santé de la Région de Louga, est nommé Directeur de la Santé de la Région de Thiès, en remplacement de Docteur Mama Moussa DIAW, appelé à d'autres fonctions ;
- **Docteur Moustapha FAYE**, Docteur en Santé, spécialiste en Santé publique, matricule de solde n° 613 807/G, précédemment Directeur de la Santé de la Région de Matam, est nommé Directeur de la Santé de la Région de Louga, en remplacement de Docteur Cheikh Sadibou SENGHOR appelé à d'autres fonctions ;
- **Docteur Bayal CISSÉ**, Docteur en Médecine générale, spécialiste en Santé publique, matricule de solde n° 605 136/G, précédemment Directeur de la Santé de la Région de Tambacounda, est nommé Directeur de la Santé de la Région de Matam, en remplacement de Docteur Moustapha FAYE appelé à d'autres fonctions ;
- **Docteur Ababacar MBAYE**, spécialiste en Santé publique, matricule de solde n° 607 708/B, précédemment Directeur de la Santé de la Région de Kédougou, est nommé Directeur de la Santé de la Région de Tambacounda, en remplacement de Docteur Bayal CISSÉ, appelé à d'autres fonctions ;
- **Docteur Niène SECK**, spécialiste en Santé publique, matricule de solde n° 622 561/F, précédemment Médecin Chef du District de Kaolack, est nommé Directeur de la Santé de la Région de Kédougou, en remplacement de Docteur Ababacar MBAYE, appelé à d'autres fonctions ;

- **Docteur Mouhamadou SOW**, Chirurgien-dentiste, Manager des structures hospitalières, précédemment Chef de l'Unité dentaire du District de Diofior, est nommé Directeur du Centre hospitalier régional Amadou Tidiane BA de Sédhiou, poste vacant.

Au titre du Ministère des Mines et de la Géologie :

- **Monsieur Cheikh Sadibou DIOP**, Administrateur civil, matricule de solde n° 600 800/B, est nommé Secrétaire général du Ministère des Mines et de la Géologie ;
- **Monsieur Mamané DJITTÉ**, Magistrat, matricule de solde n° 636 288/G, est nommé Président du Conseil d'Administration de la Société des Mines du Sénégal (SOMISEN), en remplacement de Monsieur Mbaye SENE, appelé à d'autres fonctions ;
- **Monsieur Lamine DIOUF**, Ingénieur géologue, matricule de solde n° 674 982/Z, précédemment Directeur du Contrôle et de la Surveillance des Opérations minières, est nommé Directeur général des Mines et de la Géologie au Ministère des Mines et de la Géologie, en remplacement de Monsieur Ibrahima GASSAMA, appelé à d'autres fonctions ;
- **Monsieur Abdoulaye DIOP**, Ingénieur géologue, matricule de solde n° 670 661/B, précédemment Directeur régional de l'Energie et des Mines de la région de Thiès, est nommé Directeur général du Contrôle et de la Surveillance des Opérations au Ministère des Mines et de la Géologie.

Bacary SARR,
Ministre de la Communication et des Relations avec les Institutions,
Porte-Parole du Gouvernement